

# Procès-verbal

Ce procès-verbal présente l'objet de la 56<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration de l'ITIE et les décisions que ses membres ont prises.

# PROCÈS-VERBAL DE LA 56<sup>E</sup> RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

---

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| 56-1 Accueil et adoption de l'ordre du jour .....                  | 3  |
| 56-2 Rapport du Secretariat.....                                   | 3  |
| 56-3 Rapport du Comité de Mise en œuvre .....                      | 5  |
| 56-4 Rapport du Comité des Finances .....                          | 5  |
| 56-5 Rapport du Comité de Validation .....                         | 7  |
| 56-6 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision .....      | 9  |
| Annexe A – Décisions du Conseil d'administration sur les pays..... | 13 |
| Annexe B – Liste des participants.....                             | 16 |

## 56-1 Accueil et adoption de l'ordre du jour

La **présidente du Conseil d'administration de l'ITIE, la très honorable Helen Clark**, ouvre la 56<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration de l'ITIE à Dakar et souhaite chaleureusement la bienvenue aux membres du Conseil d'administration à Dakar. Elle remercie Madame Awa Coll Seck et le personnel dévoué du secrétariat national de l'ITIE Sénégal pour leur soutien exceptionnel dans l'organisation de la réunion et de la Conférence mondiale, garantissant un environnement sûr et accueillant pour tous les participants.

La présidente reconnaît les circonstances difficiles au Sénégal ces dernières semaines. Elle exprime sa sympathie aux personnes touchées et souligne l'importance de se rassembler pour relever et surmonter ces défis.

En outre, la présidente exprime sa gratitude à tous ceux participant en personne à la Conférence et à la réunion du Conseil d'administration, et elle reconnaît l'engagement et le dévouement dont ils ont fait preuve.

Le projet d'ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration est approuvé.

La présidente prend acte des motifs d'absence des membres suivants du Conseil d'administration qui ne peuvent pas se joindre à la réunion en personne :

- Mme Viktoriia GNATOVSKA, ministère de l'Énergie, Ukraine
- M. Ian Chitumba MWIINGA, secrétariat de l'ITIE, Zambie
- Mme Fernanda ÁVILA, ministère du Développement productif, Argentine
- M. François GAVE, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, France
- M. Matt GOBUSH, directeur des communications stratégiques et des relations gouvernementales internationales, ExxonMobil Corporation
- M. James NICHOLSON, directeur de la responsabilité d'entreprise, Trafigura Group
- M. Erik NÜRNBERG, conseiller principal en politiques juridiques, Equinor
- Mme Nathalie MOGNETTI, vice-présidente directrice, Fiscalité, TotalEnergies
- M. Nick COTTS, vice-président, Durabilité et relations extérieures, Newmont Mining
- M. Alan McLEAN, ancien vice-président directeur de la structure fiscale et des affaires, Shell International Limited

## 56-2 Rapport du Secrétariat

### Document du Conseil d'administration 56-2-A Rapport d'avancement de la mise en œuvre pour la période de février à mai 2023 – pour information

Mark Robinson présente le rapport d'avancement de la mise en œuvre pour la période de février à mai 2023, soulignant les progrès et les défis dans les pays mettant en œuvre l'ITIE. Les membres du Conseil d'administration expriment leur gratitude au Secrétariat pour avoir fourni un rapport exhaustif et de grande qualité. Ils félicitent les pays de mise en œuvre pour leurs progrès continus face aux défis actuels. Plusieurs points sont soulevés lors de la discussion :

- Un appel est lancé pour mener une analyse approfondie afin de comprendre l'interaction entre l'espace civique et la mise en œuvre de l'ITIE. Il est proposé d'adopter une approche proactive pour résoudre les conflits et favoriser un environnement propice à la mise en œuvre de l'ITIE.

- Le concept d'une transition juste est mis en avant, assorti d'une recommandation de se concentrer non seulement sur le respect des exigences de la Norme ITIE, mais aussi sur la priorisation des pratiques de bonne gouvernance de l'espace civique dans le cadre de la transition énergétique et de la demande croissante en minéraux critiques. Dans cet esprit, dans le cadre de « l'intégration » de l'ITIE ou des encouragements à la soumission de divulgations systématiques, le modèle de gouvernance participative y associé doit aussi être intégré, également au niveau infranational. Un soutien est exprimé pour de plus amples informations sur la mise en œuvre de l'ITIE au niveau infranational.
- Reconnaissant l'expertise des membres sortants du Conseil d'administration sur diverses questions, l'importance d'une collaboration continue entre les anciens et les nouveaux membres du Conseil d'administration est soulignée en vue d'assurer la continuité dans le traitement des questions liées à l'ITIE.
- Un membre du Conseil d'administration soulève une question concernant la tendance croissante à l'instabilité politique dans les pays de mise en œuvre et propose d'effectuer un suivi de ces tendances pour faciliter la mise en place de réponses efficaces au renversement violent de gouvernements civils. Le Secrétariat répond que le prochain Conseil d'administration continuera à œuvrer à s'efforcer d'obtenir un accord sur une révision de la politique par l'intermédiaire du Comité de Mise en œuvre.
- Awa Marie Coll-Seck exprime sa reconnaissance pour la précieuse expérience qu'elle a acquise au cours de son mandat et remercie le Secrétariat pour son excellent travail et soutien. Elle souligne l'importance du rapport d'avancement de la mise en œuvre en tant que document d'orientation et se réjouit de la possibilité d'une évaluation mondiale de la mise en œuvre de l'ITIE pour commémorer le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'ITIE. Elle souligne en outre l'importance cruciale d'une protection de l'espace civique, insistant sur la nécessité d'un dialogue permanent entre toutes les parties prenantes.
- Parallèlement au rapport d'avancement de la mise en œuvre, le Secrétariat a également diffusé un tableau sur le « Résumé des mesures arrêtées lors des précédentes réunions du Conseil d'administration ». Un membre du Conseil mentionne l'importance qu'il convient d'accorder au suivi adéquat des points en suspens, qui sont nombreux, certains rencontrant des retards importants. Il est proposé qu'un effort concerté soit fourni avant la prochaine réunion du Conseil d'administration pour mener à bien les mesures importantes, et qu'à l'avenir, ce type de tableau contienne une colonne supplémentaire précisant le calendrier d'achèvement probable des points en suspens.

### Document du Conseil d'administration 56-2-B : Rapport d'avancement de la sensibilisation pour la période de janvier à mai 2023

En l'absence du président du Comité, la présidente invite le secrétariat à présenter le rapport devant le Conseil d'administration. Mark Burnett fournit une mise à jour sur les activités de sensibilisation des pays et des entreprises, ainsi que sur les développements du Secrétariat international pour la période de janvier à mai 2023.

À l'issue de cette présentation, Mark invite le président du Comité, qui a rejoint la réunion en ligne, à apporter des commentaires supplémentaires. James Nicholson exprime sa gratitude aux membres sortants du Comité de Candidature et de Sensibilisation, ainsi qu'au Secrétariat, et souligne le plan de travail du Comité pour la période 2023-2026.

Un projet de stratégie de sensibilisation, partagé par le biais de la dernière Circulaire du Conseil d'administration et visant à guider les activités du Secrétariat international de l'ITIE pour

sensibiliser les pays et les entreprises au cours des trois prochaines années, sera mis à la disposition des nouveaux membres du Comité pour examen. Le document définitif devrait faire l'objet de discussions et être approuvé par le Conseil d'administration lors de la réunion de celui-ci en novembre.

### **Document du Conseil d'administration 56-2-C : Stratégie relative aux données ITIE – pour information**

La présidente attire l'attention sur le projet de stratégie relative aux données, qui a été inclus dans le dossier du Conseil d'administration pour information. Les membres du Conseil d'administration sont priés de bien vouloir adresser leurs éventuels commentaires par écrit au Secrétariat au sujet de la stratégie.

## **56-3 Rapport du Comité de Mise en œuvre**

### **Lancement de la Norme ITIE 2023**

La présidente salue le temps et les efforts considérables investis par les membres du Conseil d'administration et le personnel du Secrétariat tout au long de l'année écoulée pour élaborer la Norme ITIE 2023. Elle souligne en outre la mise à jour des statuts, qui garantit la pertinence continue de l'ITIE à l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire.

La présidente invite Lyidia Kilpi, du Secrétariat de l'ITIE, à présenter les informations générales et le document explicatif des principaux changements apportés à la Norme.

Les membres du Conseil d'administration félicitent l'ITIE et célèbrent le lancement de la Norme lors de l'Assemblée générale et de la Conférence mondiale. Ils soulignent la valeur d'un dialogue ouvert et de la recherche d'un consensus en vue de parvenir à un objectif commun. Les membres du Conseil d'administration soulignent la nécessité d'une collaboration entre les nouveaux membres du Conseil et le Secrétariat pour mettre à jour les notes d'orientation et s'assurer que certaines clarifications essentielles sur ses implications pour la mise en œuvre, qui ne sont pas détaillées dans la Norme elle-même, sont explicitement abordées dans les notes d'orientation. La mise à jour des notes d'orientation est également essentielle pour veiller à ce que les pays mettant en œuvre l'ITIE comprennent la Norme 2023 de manière claire et exhaustive et pour assurer une mise en œuvre significative. En outre, les membres du Conseil d'administration réitèrent l'importance d'un travail technique en collaboration avec les pays de mise en œuvre pour les aider à avancer concrètement sur les améliorations et à les intégrer dans les plans de travail des secrétariats nationaux.

## **56-4 Rapport du Comité des Finances**

### **Document du Conseil d'administration 56-4 Comptes du 1er trimestre 2023 et perspectives 2023 – pour information**

Christine Detaille, présidente du Comité des Finances, présente le document. Elle souligne que, dans l'ensemble, la performance du Secrétariat pour le trimestre en termes de revenus totaux, de dépenses totales et de résultat net est nettement meilleure qu'anticipé dans le budget approuvé

par le Conseil d'administration à Buenos Aires en mars. Elle explique en outre qu'au premier trimestre de 2023, le Secrétariat a été en mesure de contrôler ses dépenses et de respecter le budget, les dépenses totales étant inférieures de 6 % au montant budgétisé. Christine Detaille invite Mark Robinson à ajouter des points supplémentaires.

Mark Robinson formule cinq points clés sur ce que le Secrétariat a accompli au cours des trois derniers mois depuis la réunion du Conseil d'administration à Buenos Aires :

- Le Secrétariat a augmenté sa part des revenus obtenus et très attendus pour l'année de 71 % à 96 %. Les 4 % restants devraient provenir d'autres sources, par exemple les cotisations des pays de mise en œuvre.
- Le Secrétariat prévoit une réduction substantielle de son déficit prévu pour 2023.
- Les revenus du premier trimestre sont supérieurs de 17 % par rapport au budget prévu et les dépenses inférieures de 6 %.
- Le résultat net au premier trimestre est de 0,595 million d'USD, ce qui est supérieur au budget prévu.
- La Conférence mondiale a reçu 1,62 million d'USD de promesses de fonds, les dépenses étant estimées à 1,58 million USD, y compris un fonds d'urgence de 100 000 USD.

Les membres du Conseil d'administration soulignent l'importance de tirer des enseignements et des expériences de l'année en cours en vue de renforcer les pratiques de gestion financière à l'avenir. Ils encouragent l'utilisation de ces informations pour favoriser une amélioration continue et assurer une gestion financière plus efficace dans le futur. Ils encouragent également le Secrétariat à examiner les implications financières de la mise en œuvre de la Norme 2023. Un membre du conseil d'administration fait des remarques positives au sujet du travail mené sur le budget suite à la discussion difficile sur les défis budgétaires lors de la précédente réunion du Conseil d'administration à Buenos Aires et demande au Secrétariat de résumer les principaux défis financiers anticipés pour 2024. Mark Robinson répond en soulignant trois mesures clés :

Le secrétariat élaborera des perspectives sur trois ans et un cadre budgétaire pour orienter les activités annuelles et les priorités en matière de collecte de fonds avant la prochaine réunion du Conseil d'administration.

Le Secrétariat s'efforcera d'obtenir des engagements de financement pluriannuels de la part des pays soutenant l'ITIE, bien avant le nouvel exercice financier, dans un contexte de budgets plus serrés.

La troisième mesure consiste à identifier de nouvelles sources de soutien financier pour le Secrétariat, en particulier dans le cadre de la transition énergétique, et pour les pays de mise en œuvre qui ne peuvent pas assumer la totalité des coûts de mise en œuvre, d'intégration et des nouvelles exigences de déclaration.

### **Document du Conseil d'administration 56-4-B – Mise à jour sur le financement du Secrétariat de l'ITIE – pour décision**

Mark Robinson présente brièvement le document, en soulignant qu'en début d'année, le Secrétariat a examiné l'état des contributions des entreprises en consultation avec le collège des entreprises. Mark Robinson signale que la part des contributions des entreprises est passée de 37 % à 19 % des revenus du Secrétariat au cours des sept dernières années. La principale recommandation concerne une augmentation des taux de cotisations pour ramener les contributions des entreprises à un niveau compatible avec la part des revenus réalisés, tel

qu'énoncé dans l'examen du financement de 2016. Cette augmentation doit être soutenue par un niveau plus cohérent de contributions entre les entreprises pétrolières, gazières et minières en fonction de la capitalisation boursière. Il recommande en outre que les grandes entreprises minières membres de l'ICMM paient un supplément basé sur la capitalisation boursière. Le document propose également de réviser les taux de cotisation payés par les pays de mise en œuvre et d'ajuster l'ampleur des nouveaux accords de subvention conclus avec les pays soutenant l'ITIE afin de tenir compte de la hausse des taux d'inflation. Mark Robinson précise que ces recommandations ont été soumises lors de cette réunion du Conseil d'administration sortant pour approbation de principe et qu'elles seront ensuite présentées au nouveau Conseil d'administration pour approbation définitive par voie de Circulaire du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration donne son accord de principe à la recommandation.

#### **Mesures :**

- Le Secrétariat demandera l'approbation définitive de la structure de financement révisée au nouveau Conseil d'administration.

## 56-5 Rapport du Comité de Validation

La Présidente présente le rapport du Comité de Validation, soulignant qu'il y a deux recommandations de Validation pour décision (Colombie et Mozambique) et une recommandation portant sur une demande de prorogation pour décision (Honduras). Alex Gordy présente chaque cas de Validation.

### Point 56-5-A Validation de la Colombie (pour décision)

La présidente demande aux observateurs de la Colombie de se retirer de la discussion. Le Secrétariat international présente ensuite la recommandation du Comité de Validation au Conseil d'administration, à savoir que le Conseil d'administration reconnaisse l'obtention par la Colombie d'un score général modéré de 80 sur 100 dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019. Il est souligné que ce score général constitue une moyenne des scores des trois composantes suivantes : « Engagement des parties prenantes », « Transparence » et « Résultats et impact ». La Colombie a notamment reçu un score « élevée » pour la composante « Résultats et impact », ainsi qu'un score « modéré » pour les composantes « Engagement des parties prenantes » et « Transparence ».

Les membres du Conseil d'administration se félicitent de l'évaluation et du travail d'un expert externe pour valider l'Exigence 1.3 sur l'engagement de la société civile. Sherwin Long, représentant de cette région au sein du Conseil d'administration, transmet des messages du gouvernement de Colombie. Tout d'abord, il exprime la gratitude du gouvernement concernant le recours à un évaluateur indépendant pour évaluer l'environnement de l'engagement de la société civile en Colombie. Ensuite, il souligne la nécessité de faire preuve de prudence lors de l'évaluation de la faisabilité de la divulgation des bénéficiaires effectifs en raison de menaces à la sécurité, même si des lois existent pour recueillir ces données. En réponse, un représentant des organisations de la société civile (OSC) siégeant au Conseil d'administration s'inquiète de l'importance des allégations concernant les liens passés entre des unités paramilitaires et des personnes au sein d'entités gouvernementales et fait état de menaces permanentes à l'encontre des défenseurs de l'environnement. Il se félicite des efforts déployés par le gouvernement pour

traiter ces questions en protégeant l'espace civique, mais appelle à rester vigilant.

Suite à cette discussion, le Conseil d'administration parvient à un consensus, convenant que la Colombie a obtenu un score général modéré dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019.

**Mesures :**

- La présidente du Conseil d'administration communiquera par écrit la décision du Conseil d'administration au gouvernement de la Colombie.
- Le Secrétariat devra publier la décision du Conseil d'administration sur la Validation de la Colombie.

**Point 56-5-B Validation du Mozambique (pour décision)**

La présidente demande aux observateurs du Mozambique de se retirer de la discussion. Le Secrétariat international présente ensuite la recommandation du Comité de Validation, à savoir que le Conseil d'administration reconnaît l'obtention par le Mozambique d'un score général « modéré » de 82,5 sur 100 dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019. Ce score général est une moyenne des scores des trois composantes suivantes : « Engagement des parties prenantes », « Transparence » et « Résultats et impact ». Le Mozambique a notamment obtenu un score « élevé » pour la composante « Engagement des parties prenantes » et des scores « modérés » pour les composantes « Résultats et impact » et « Transparence ».

Lors de la discussion, les membres du Conseil d'administration font les remarques suivantes :

- L'un des principaux examinateurs du Comité de Validation concernant ce cas souligne qu'il est important que le Secrétariat et le Groupe multipartite effectuent un suivi continu du projet de loi sur les ONG actuellement examiné par le gouvernement du Mozambique.
- Des préoccupations sont exprimées concernant la militarisation de la région de Cabo Delgado et l'implication de troupes militaires étrangères. Le Secrétariat est instamment prié de rester vigilant et de suivre cette question.

À l'issue de la discussion, le Conseil d'administration parvient à un consensus, convenant que le Mozambique a obtenu un score général modéré dans la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019.

**Mesures :**

- La présidente du Conseil d'administration communiquera par écrit la décision du Conseil d'administration au gouvernement du Mozambique.
- Le Secrétariat devra publier la décision du Conseil d'administration sur la Validation du Mozambique.

**Point 5-C : Prorogation de la Validation du Honduras (pour décision)**

La présidente demande aux observateurs du Honduras de se retirer de la discussion. Le représentant du Secrétariat présente ensuite au Conseil d'administration la recommandation du Comité de Validation concernant le Honduras. Il est souligné que le Groupe multipartite du Honduras a soumis une demande de prorogation jusqu'à la prochaine Validation ; cependant l'examen par le Secrétariat n'a identifié aucune circonstance exceptionnelle permettant d'appuyer cette demande. Par conséquent, il est recommandé que le Conseil d'administration n'accorde pas cette prorogation. Cependant, au vu des préoccupations concernant l'état de préparation du Honduras à mener cette Validation et du niveau de supervision multipartite du processus ITIE, le Comité de Validation recommande au Conseil d'administration de procéder à une évaluation ciblée de l'Exigence 1 à compter d'août 2023. En conséquence, la date de la



prochaine Validation du Honduras sera reportée à 2024 une fois cette évaluation ciblée achevée.

Au cours de la discussion, les membres du Conseil d'administration soulignent l'importance de faire preuve de prudence lors de l'examen des reports de Validations pour les pays qui n'ont pas fait de progrès significatifs dans la mise en œuvre de l'ITIE. Ils soulignent la nécessité d'établir des procédures claires pour déterminer qui mènera ces évaluations ciblées, comment celles-ci seront menées et quels seront les résultats produits. Cette approche garantira l'équité et la transparence et fournira aux pays le soutien et les orientations nécessaires pour faire progresser leur mise en œuvre de l'ITIE. Ils insistent pour que le Conseil d'administration envisage de limiter le nombre de fois et la durée pendant laquelle un pays peut reporter sa Validation dans des circonstances de progrès limités. Ils demandent notamment de ne plus reporter la Validation du Honduras, désormais prévue pour 2024. Le Secrétariat confirme que cette approche sera inscrite à l'ordre du jour du nouveau Conseil d'administration au cours du mandat 2023-2026.

**Mesures :**

- La présidente du Conseil d'administration communiquera par écrit la décision du Conseil d'administration au gouvernement du Honduras.
- Le Conseil d'administration de l'ITIE 2023-2026 codifiera la procédure des évaluations ciblées en vertu de Norme ITIE 2023.

## 56-6 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision

### Document du Conseil d'administration 56-6-A – Évaluation des progrès des entreprises pour répondre aux attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE – pour discussion

La présidente du Conseil d'administration reconnaît que les membres du Conseil d'administration sont au courant de sa décision de demander au Secrétariat de diffuser les résultats définitifs des évaluations des onze entreprises dont des représentants sont désignés pour siéger au nouveau Conseil d'administration. Cette décision a été prise à la lumière de l'engagement de l'ITIE en matière de transparence et de la pertinence directe de ces informations pour les décisions qui seront prises lors de l'Assemblée générale qui fera suite à la réunion du Conseil d'administration. La présidente du Conseil d'administration souligne que cette décision n'a pas été prise à la légère, mais elle a considéré qu'elle était nécessaire au bon déroulement de l'Assemblée générale. Le résultat escompté consiste à élire les nouveaux membres du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale, en vue de permettre au Conseil d'administration de poursuivre le programme ambitieux décrit dans la Norme mise à jour. En l'absence d'une liste convenue de membres du Conseil d'administration, l'ITIE serait alors dans l'incertitude, avec le maintien de l'ancien Conseil d'administration, sans perspective claire pour l'élection d'un nouveau Conseil d'administration, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la gouvernance de l'organisation.

La présidente du Conseil d'administration souligne l'importance du respect mutuel tout au long de ce processus. Elle déclare que l'organisation devra tirer des enseignements du processus qui a été suivi, afin d'améliorer les évaluations et processus futurs la concernant et de promouvoir une approche efficace. Elle invite alors le président du Comité à présenter le document.

Oleksiy Orlovsky présente le document, rappelant au Conseil d'administration qu'il avait convenu en octobre 2021 que les progrès des entreprises pour répondre aux attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE doivent être évalués par le Secrétariat international tous les trois ans. Suite à une plainte d'un représentant d'entreprise siégeant au Conseil d'administration, ce

dernier décide que la prochaine évaluation doit être programmée avant la Conférence mondiale de l'ITIE 2023. En conséquence, le Secrétariat a mené une évaluation des progrès des entreprises pour répondre aux attentes couvrant la période de février à mai de cette année. Dans la perspective de cette évaluation, le Conseil a approuvé en février 2022 la révision des attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE. Le collège des entreprises convient d'examiner, comme considération primordiale, si les entreprises soutenant l'ITIE répondent aux attentes, telles qu'évaluées par le Secrétariat, en présentant des candidats au Conseil d'administration de l'ITIE. Le Secrétariat a préparé des orientations sur les attentes et le processus d'évaluation, qui ont été examinées par le Conseil d'administration en juin 2022. Lors de la réunion du Conseil d'administration en mars 2023 à Buenos Aires, celui-ci a pris connaissance du plan du Secrétariat pour l'évaluation, y compris le calendrier, les activités et les résultats proposés. Le Secrétariat a régulièrement informé le Comité de Gouvernance et de Supervision sur cette évaluation, au fur et à mesure de son avancement.

Oleksiy Orlovsky souligne que cette évaluation par le Secrétariat représente une entreprise importante nécessitant un temps du personnel considérable, en particulier compte tenu du calendrier des rapports des entreprises en avril et mai, ainsi que de la demande du Conseil d'administration pour qu'une évaluation soit prête à l'occasion de cette réunion. Il fait remarquer que le document présenté au Conseil d'administration contient les résultats agrégés de l'évaluation dirigée par le Secrétariat, ainsi que les prochaines étapes recommandées et un plan de publication des résultats désagrégés par entreprise après la Conférence mondiale.

Oleksiy Orlovsky convie le Secrétariat à faire une présentation détaillée de cette évaluation. La présidente du Conseil d'administration se réjouit de cette présentation et souligne que plusieurs entreprises soutenant l'ITIE ont exprimé leur engagement à réaliser davantage de progrès pour répondre aux attentes. Elle encourage également le Conseil d'administration à réfléchir au processus à l'avenir, ainsi qu'au calendrier et à la présentation de la prochaine évaluation.

Au cours de la discussion, les membres du Conseil d'administration soulignent l'importance de la diffusion ponctuelle des résultats désagrégés de l'évaluation des entreprises, en particulier en prévision des futurs processus de nomination au Conseil d'administration. Les points suivants sont soulevés :

- Tout en reconnaissant que certaines entreprises ne répondent pas ou ne répondent que partiellement aux attentes, plusieurs membres du Conseil d'administration estiment qu'il est important de célébrer les progrès réalisés par la majorité des entreprises mises en évidence dans l'évaluation.
- Certains membres du Conseil d'administration soulignent que la société civile plaide régulièrement depuis deux ans en faveur de la publication de résultats d'évaluation désagrégés par entreprise – en particulier pour les candidats au Conseil d'administration – bien avant l'Assemblée générale, afin de permettre aux membres de prendre une décision éclairée lors de l'élection du nouveau Conseil d'administration.
- Les membres de la société civile siégeant au Conseil d'administration soulignent la nécessité de différencier l'importance des attentes, car certaines attentes peuvent compter davantage que d'autres. Ils demandent également des éclaircissements sur la manière dont le Conseil d'administration doit traiter les situations où une entreprise donnée discrédite les principes de l'ITIE, considérant que les défis vont au-delà de l'évaluation et englobent la conduite de l'entreprise au cours des dernières décennies, y compris des allégations concernant des efforts directs destinés à affaiblir l'ITIE en tant que norme mondiale. Les membres expriment leur frustration de constater que plusieurs années d'efforts pour préparer cette discussion ont abouti à l'impasse actuelle.

- Certains membres du Conseil d'administration soulignent l'importance d'envisager des sanctions pour les entreprises qui ne se conforment pas aux attentes. Ils demandent également des éclaircissements pour savoir si les entreprises non conformes ont fourni des explications sur leur non-conformité et si ces explications ont été prises en considération lors des nominations au Conseil d'administration. Le Secrétariat confirme qu'il a communiqué les résultats préliminaires sur les candidats au Conseil d'administration au collège des entreprises. Au cours de la réunion, les membres du Conseil d'administration représentant la société civile soulignent l'engagement des entreprises à considérer les résultats de l'évaluation comme une priorité dans le cadre de l'élection des candidats au Conseil d'administration de l'ITIE, conformément à la décision du Conseil d'administration de février 2022. Certains membres du Conseil d'administration représentant la société civile regrettent que cet engagement ne soit pas respecté dans le cadre du processus de désignation. Un membre actuel du Conseil d'administration représentant le collège des entreprises déclare qu'ils ne sont pas conscients du partage des résultats préliminaires et, par conséquent, de la manière dont ceux-ci informent le processus de désignation de l'ensemble du collège pour le futur Conseil d'administration. Un autre membre du Conseil d'administration représentant le collège des entreprises souligne que, conformément aux statuts, chaque collège de l'ITIE décide de ses règles de désignation des membres et des suppléants pour siéger au Conseil d'administration de l'ITIE. Plusieurs membres demandent le réexamen d'un candidat en particulier du collège des entreprises, afin d'éviter le risque que l'ensemble de la liste du Conseil d'administration ne soit pas approuvée lors de l'Assemblée générale.
- Se référant aux statuts, des membres du Conseil d'administration demandent des éclaircissements sur les raisons pour lesquelles des normes différentes sont appliquées à différents collèges. Ils soulignent l'importance de traiter tous les collèges sur un même pied d'égalité.

La présidente du Conseil d'administration conclut la discussion, se félicitant de cette excellente conversation et exhortant le Comité de Gouvernance et de Supervision nouvellement constitué à examiner la discussion et les recommandations pour la prochaine évaluation des entreprises.

#### **Mesures :**

- Le Secrétariat publiera un article présentant les résultats agrégés de l'évaluation des entreprises, suite à la présente réunion du Conseil d'administration.
- Le Secrétariat publiera les résultats de l'évaluation de chaque entreprise après la Conférence mondiale.
- Le Comité de Gouvernance et de Supervision nouvellement constitué examinera les recommandations du Conseil d'administration sortant.

#### **Point 8 : 56-8 Dissolution du Conseil d'administration sortant**

La présidente conclut la réunion en exprimant sa gratitude aux membres sortants du Conseil d'administration pour leurs services à l'ITIE :

- Elle remercie Alan McLean, de Shell, membre sortant du Conseil d'administration au sein duquel il a représenté son collège pendant au moins dix ans. Son engagement constant dans les affaires du Conseil d'administration au cours de cette longue période a grandement contribué à l'ITIE.

- Elle reconnaît en outre la contribution considérable apportée par Oleksiy Orlovsky, de l'Ukraine, qui a siégé pendant deux mandats au sein du Conseil d'administration et a été président du Comité de Gouvernance et de Supervision. Au cours de son mandat, Oleksiy Orlovsky a aidé le Conseil d'administration à négocier une série de points complexes des affaires du Conseil d'administration et a continué à remplir ce rôle durant les dix-huit mois d'agression russe dans son pays, agression qui se poursuit à ce jour.
- Elle exprime la reconnaissance de l'ITIE à Erica Westenberg, de NRGi, qui a dû quitter son rôle au sein du Conseil d'administration de l'ITIE l'année dernière et n'a pas pu se joindre à la réunion du Conseil d'administration à Dakar. Elle remercie Daniel Kaufman d'avoir accepté de remplir le rôle de remplaçant temporaire.

## Annex A – Board country decisions

### Board decision on the Colombia

*Colombia has achieved a moderate score in implementing the 2019 EITI Standard (80 points). The overall score reflects an average of the three component scores on Stakeholder engagement, Transparency, and Outcomes and impact.*

*On Outcomes and impact, Colombia achieved a high score (86.5 points), which reflects broad and vigorous debate on issues related to extractive governance and a growing use of EITI and systematically disclosed data by stakeholders. The Colombia EITI website serves as a point of reference for extractive information in the country. There are strong traditions of public interest and participation in the sector but there is opportunity to improve data literacy and accessibility, especially among communities hosting extractives activities, to enable greater citizen participation in often technical decision-making processes. Validation identified instances of public debate concretely influencing policymaking but recognised that not all stakeholders are satisfied with their ability to influence specific policies or disclosures in the extractive industries. The Board encourages Colombian stakeholders to consider establishing a clear mechanism to document follow-up on recommendations from EITI implementation to improve public understanding of the status of follow-up on recommendations for reform. Colombia is also urged to resume the publication of its annual reviews of outcomes and impact of the EITI process, with particular attention to efforts to strengthen the EITI's impact. Colombia was awarded two and a half additional points for the effectiveness and sustainability of its implementation.*

*Colombia achieved a moderate component score on Stakeholder engagement (75 points). Many civil society stakeholders expressed frustration at the outcomes of decision-making processes within the MSG and considered that issues central to their agenda were not being taken forward. Compounded with issues concerning MSG communications among different constituencies, the need to better align the objectives of the EITI process with national priorities, and calls for the further expansion of the EITI process to communities hosting extractive projects, there is room for increased stakeholder dialogue among constituencies. The Board expresses concern over allegations of constraints on broader civic space in Colombia and it urges the government and the MSG to establish a mechanism to regularly monitor civic space related to public debate on the EITI process and extractive industry governance and to investigate any allegations of government constraints in a timely manner. The government and MSG should swiftly follow up on the corrective action related to the EITI protocol: Participation of civil society in order to discuss and resolve any government constraints on civil society engagement in the EITI process and public debate on extractive industry governance.*

*On the Transparency component, Colombia achieved a moderate score (78.5 points). The Board commends Colombia for systematic disclosures of a significant amount of the information required by the 2019 EITI Standard for the oil and gas sector, including on the national oil company's financial relations. Colombia continues to publish comprehensive lists of all contracts and licenses in the extractives sector, with all mining and hydrocarbons contracts now publicly available. Detailed information on licensing and*

*transfer processes is systematically disclosed and government websites publish enough information on subnational transfers to empower local stakeholders to track whether they are receiving the transfers that are due. The Board encourages Colombia to publish comprehensive information on the transportation of extractive commodities and related revenues to the government. Moreover, the Board encourages Colombia to sustain its efforts to ensure full transparency of beneficial owners of all mining and hydrocarbons companies, including those applying for extractive rights.*

*The Board has determined that Colombia will have until a next Validation commencing on 1 July 2025 to carry out corrective actions regarding Civil society engagement (Requirement 1.3), MSG governance (Requirement 1.4), Contract and license allocations (Requirement 2.2), Beneficial ownership (Requirement 2.5), Exports (Requirement 3.3), Comprehensive disclosure of taxes and revenues (Requirement 4.1), Transportation revenues (Requirement 4.4), Level of disaggregation (Requirement 4.7), Subnational payments (Requirement 4.6), Social and environmental expenditures (Requirement 6.1), and Review of outcomes and impact (Requirement 7.4). Failure to demonstrate progress on Stakeholder engagement, Transparency or Outcomes and impact in the next Validation may result in temporary suspension in accordance with Article 6 of the EITI Standard. In accordance with the EITI Standard, Colombia may request an extension of this timeframe or request that Validation commences earlier than scheduled. In accordance with Board decision 2023-21, as of 1 January 2025 Validation will be undertaken following the 2023 EITI Standard.*

Full Board decision is available here: <https://eiti.org/board-decision/2023-28>

## Board decision on the Mozambique

*Mozambique has achieved a moderate score in implementing the 2019 EITI Standard (82.5 points). The overall score reflects an average of the three component scores on Stakeholder engagement, Transparency, and Outcomes and impact.*

*On Outcomes and impact, Mozambique achieved a moderate score (82 points). The Board commends Mozambique for making progress on meaningful EITI implementation that addresses nationally relevant challenges in extractive sector governance, despite instability in the gas-rich northern province of Cabo Delgado. EITI has informed the public about transfers of extractive revenues to the subnational level, and the MSG has contributed to policymaking on, for example, the management of future gas revenues. Systematic, high-level follow up on corrective actions and EITI recommendations has led to progress in disclosures and data management. Despite the COVID-19 pandemic, Mozambique EITI continued to engage with key stakeholders beyond the MSG, including parliamentarians, journalists and communities affected by extractive activities. Despite these efforts, there are shortcomings in the availability of data in open format. Data disclosed systematically and through EITI reporting continues to be mostly available only in static format.*

*The high score (86.5 points) on Stakeholder engagement reflects the sustained commitment of Mozambican stakeholders to the EITI process. The national secretariat's move to the Ministry of Mineral Resources and Energy has helped to strengthen government engagement at all levels and across institutions. Industry engagement has*

*improved, with the revitalisation of the Chamber of Mines promising further progress in coming years. Civil society remains fully and actively engaged, with previous coordination challenges mostly overcome. Given challenges in the broader context for civic participation, the MSG is encouraged to actively monitor the space for civil society participation in the extractive sector.*

*On the Transparency component, Mozambique achieved a moderate score (79 points). The Board commends Mozambique's progress on most corrective actions identified in the previous Validation. A thematic study on state participation in the extractive sector strengthened public understanding on the role of state-owned enterprises, and EITI reporting now provides a clearer picture of government revenues from the sector. Publicly available gas and mining contracts are being actively utilised by civil society and researchers for analysis. However, the lack of beneficial ownership disclosures should be addressed as a priority to ensure that the public has access to information about the individuals benefiting from extractive activities.*

*The Board has determined that Mozambique will have until a next Validation commencing on 1 July 2025 to carry out corrective actions regarding Industry engagement (Requirement 1.2), Contract and license allocations (Requirement 2.2), Beneficial ownership (Requirement 2.5), State participation (Requirement 2.6), In-kind revenues (Requirement 4.2), data quality (Requirement 4.9), Subnational transfers (Requirement 5.2), Social and environmental expenditures (Requirement 6.1), Quasi-fiscal expenditures (Requirement 6.2), and Data accessibility and open data (Requirement 7.2). Failure to demonstrate progress on Stakeholder engagement, Transparency or Outcomes and impact in the next Validation may result in temporary suspension in accordance with Article 6 of the EITI Standard. In accordance with the EITI Standard, Mozambique may request an extension of this timeframe or request that Validation commences earlier than scheduled. In accordance with Board decision 2023-21, as of 1 January 2025 Validation will be undertaken following the 2023 EITI Standard.*

*Full Board decision is available here: <https://eiti.org/board-decision/2023-29>*

## Annex B – List of participants

# Participant List – 56<sup>th</sup> EITI Board Meeting

Grey = not attending / online participation

## Chair

**Rt Hon. Helen CLARK**

## Countries

### Implementing Countries

**Ms Viktoriia GNATOVSKA**, Director of Energy and Resource Efficiency Policy Formation Directorate, Ministry of Energy, Ukraine  
Alt : TBC

**Ms Awa Marie COLL-SECK**, Minister of State, Senegal  
Alt : **Mr. Samou SIDIBE**, National Coordinator, Mali

**TBC**

Alt : **Ms Cielo MAGNO**, Undersecretary, Department of Finance, Philippines

**Mr. Ian Chitumba MWIINGA**, National Coordinator, EITI Secretariat, Zambia  
Alt : **Ms Frances ALGHALI**, Minister of State, Office of the Vice-President, Sierra Leone

**Ms Agnès Solange ONDIGUI OWONA**, EITI National Coordinator, Ministry of Finance, Cameroon  
Alt : **Mr. Florent Michel OKOKO**, National Coordinator, EITI Secretariat, Republic of the Congo

**Mr Sherwin LONG**, National Coordinator, EITI Secretariat, Trinidad & Tobago  
Alt : **Ms Fernanda ÁVILA**, Secretary of Mines, Ministry of Productive Development, Argentina

### Supporting Countries

**Mr. Rinaldo JEANTY**, Director General and Chief Inspector of Explosives, Lands and Minerals Sector, Natural Resources, Canada  
Alt: **Mr. Carl WATSON**, Director, Office of Policy Analysis & Public Diplomacy (ENR/EGA/PAPD), Bureau of Energy Resources, U.S. Department of State, USA

**Mr. François GAVE**, Special Representative for Corporate Social Responsibility and the Social Dimension of Globalisation at the Ministry of Europe and Foreign Affairs, France  
Alt: **Mr. Jürg VOLLENWEIDER**, Head, Macroeconomic Support Section, State Secretariat for Economic Affairs (SECO), Switzerland

**Ms Christine DETAILLE**, Head of Unit Transitional Development and Governance, Ministry of Foreign Affairs, Foreign Trade and Development Cooperation, Belgium  
Alt: **Ms Melissa SÄILÄ**, Programme Director, Taxation for Development Action, Unit for Development Finance and Private Sector Cooperation, Ministry of Foreign Affairs, Finland



## Civil Society Organisations

**Mr. César GAMBOA**, Executive Director, Derecho, Ambiente y Recursos naturales, Perú  
Alt : **Mr. Óscar PINEDA**, Senior Researcher, Project on Organizing, Development, Education and Research (PODER), Mexico

**Mr. Brice MACKOSSO**, Secrétaire Permanent, Commission Justice et Paix, Republic of the Congo  
Alt : **Mr. Mtwalo MSONI**, Global Tax Advisor, ActionAid Nigeria

**Ms Diana EL KAISY**, Advisory Board Member, Lebanese Oil and Gas Initiative-LOGI, Lebanon Alt:  
TBC

**Mr. Oleksiy ORLOVSKY**, Programme Director, International Renaissance Foundation, Ukraine  
Alt : **Ms Mariya LOBACHEVA**, Executive Director, Echo - Public Association, Kazakhstan

**Mr. Dani KAUFMANN**, President Emeritus, natural Resource Governance Institute (NRGI)  
Alt : **Mr. Simon TAYLOR**, Co-founder and Director, Global Witness

## Companies including Investors

**Mr. James NICHOLSON**, Head of Corporate Responsibility, Trafigura Group  
Alt : TBC

**Mr. Matt GOBUSH**, Senior Advisor for Public and Government Affairs, Exxon Mobil Corporation  
Alt: **Mr. Mike ANDERSON**, Senior Vice President, Sustainability and External Affairs, Kosmos Energy

**Mr. Erik NÜRNBERG**, Senior Legal Policy Adviser, Equinor  
Alt : **Ms Nathalie MOGNETTI**, Senior Vice President, Tax, Total

**Mr. James ENSOR**, Executive Director, BHP Foundation  
Alt : **Mr. Nick COTTS**, Vice-President, Sustainability and External Relation, Newmont Mining

**Mr. Alan McLEAN**, Executive Vice President Taxation and Corporate Structure, Shell International Limited

Alt: **Ms Ivanka MAMIC**, Senior Vice President, Sustainability, bp

**Mr. Lawrence DECHAMBENOIT**, Global Head of External Affairs, Rio Tinto  
Alt : **Mr. Richard MORGAN**, Head of Government Relations, Anglo American

## Board Secretary

**Mr. Mark ROBINSON**, Executive Director, EITI International Secretariat, Oslo

## Observers

- Mr. Agus Cahyono ADI**, EITI National Coordinator, Indonesia
- Mr. Mohamed Lemine AHMEDOU**, EITI National Coordinator, Mauritania
- Mr. Ibrahima BALDÉ**, Manager of Communication and Public Relations, EITI Senegal
- Mr. Joe BARDWELL**, Campaigns Manager, Publish What You Pay (PWYP), UK
- Ms Margarita BATLLE**, Principal Advisor, Civil Society and Outreach, Rio Tinto
- Ms Rayah BHATTACHARJI**, Project Manager, Stichting Projekta, Suriname
- Mr. Jan BOLLMANN**, Junior-Advisor, Extractives for Development, GIZ, Germany
- Ms Rachel BONFANTE**, Senior Advisor, ESG Engagement, Chevron
- Ms Kathryn CASSON**, Chief Adviser, Civil Society and Outreach, Rio Tinto
- Ms Hannah CLAYTON**, Just Transition Lead, BP
- Mr. Aliou Ba COULIBALY**, President, Publish What You Pay (PWYP) Coalition, Mauritania
- Ms Vanessa CUETO LA ROSA**, Environmental Lawyer, Derecho Ambiente y Recursos Naturales, Peru
- Ms Isabel CHUVAMBE**, EITI National Coordinator, EITI Secretariat, Mozambique
- Mr. Emmanuel DELAUNE**, Director, Information and Transparency of Mining Activities (FMGL), EITI Champion, Ecuador
- Mr. Miguel Angel DÍAZ**, Vice-Minister of Mines, Dominican Republic
- Ms Sophie DONSZELMANN**, Senior Program Officer, The International Council on Mining and Metals Limited, ICMM
- Ms Ellen DUNBAR**, Policy Analyst, Natural Resources and Governance, Economic Development Bureau, Global Affairs, Canada
- Mr. Chinonso EMEHELU**, Director, Sub-Saharan Africa, International Government Relations, ExxonMobil
- Mr. Mustapha FALL**, Legal Advisor, EITI Senegal
- Mr. Clyde GRIFFITH**, National Coordinator, Suriname
- Mr. David Benjamin HALSTENBERG**, Advisor, G Ministry for Economic Development and Cooperation, Germany
- Ms Tamika HALWIINDI**, Environmental Governance Officer, Transparency International Zambia
- Mr. Vincent HANAPPIER**, VP Corporate, Expertise and Methods in Exploration & Production Legal Department – TotalEnergies
- Ms Daniela HERKUL**, Counsel Upstream & Corporate Secretary, Corporate Legal Affairs, Staatsolie
- Mr. Peer HOTH**, D-EITI National Coordinator and MSG Chair, Germany
- Mr. Mark HUNTING**, Managing Counsel, Competition & Regulatory Compliance, BP
- Ms Naomi Anne JOHNSON**, Practice Manager, World Bank
- Mr. Jean-Jacques KAYEMBE**, National Coordinator, EITI, Democratic Republic of Congo
- Mr. Yannic KIEWITT**, Senior Policy Officer for raw materials, Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ), Germany
- Mr. Kossi KOUGBLENOU**, Executive Director, ACOMB, Togo

**Mr. Jeffrey KRILLA**, VP Global Public Policy & Government Affairs, Kosmos Energy

**Ms Jennifer LEWIS**, Deputy Director, Programs Anti-Corruption Task Force (ACTF), U.S. Agency for International Development, USAID

**Mr. Thomas MASBOU**, Policy Officer, Extractives Industry Governance, Ministry of Europe and Foreign Affairs, France

**Mr. Gregory McGUIRE**, Chairman of TTEITI Steering Committee, Trinidad & Tobago

**Mr. Gustavo A. MEJÍA-RICART**, Director, International Relations, Ministry of Energy & Mines, Dominican Republic

**Ms Aubrey MENARD**, Senior Policy Advisor, Extractive Industries Transparency, Oxfam America

**Mr. Clancy MOORE**, Chief Executive Officer, Transparency International, Australia

**Mr. Christian MOUNZEO**, Third Vice President of the Executive Committee, EITI National Committee, Republic of the Congo

**Mr. Daniel MULÉ**, Policy Lead, Extractive Industries Tax and Transparency, Oxfam America

**Ms Cristina MUÑOZ**, Technical Advisor, Regional Cooperation for a more Sustainable Management of Mineral Resources in the Andean Countries (MINSUS), Argentina

**Mr. Roberto NARDI**, Head for Consolidated Financial Statements and Reporting, Eni

**Ms Emily NICKERSON**, Senior Policy Advisor, Natural Resource Governance (NRCan), Canada

**Ms Olena PAVLENKO**, President, DiXi Group, Ukraine

**Mr. Rob PITMAN**, Senior Governance Officer, Natural Resource Governance Institute (NRGI), USA

**Ms Katja POHLMANN**, Head of Division Energy, Hydrogen, Raw Materials, Infrastructure, Ministry for Economic Development and Cooperation, Germany

**Ms Yessica PRIETO RAMOS**, National Director, Projects and research, Crudo Transparente, Colombia

**Ms Olivia REYNOLDS**, VP Global Public Policy & Government Affairs, Kosmos Energy

**Mr. Christopher RICE**, Executive Vice President Tax, Shell International Limited

**Ms Haley RICE**, Consultant, Publish What You Pay (PWYP), UK

**Ms Sylvie ROUCART**, Direction Fiscale, Head of global tax policy & transparency, Head of US tax, TotalEnergies

**Mr. Matthieu SALOMON**, Interim Governance Programs Director, Senior Governance Officer, NRGI, France

**Mr. Luigi SAMPAOLO**, Vice President, Projects and sustainability strategic relations, Sustainability Department, ENI

**Ms Marie-Christine SCHROEDER-VAN WAES**, Senior Legal Counsel Sustainability, Legal Services Corporate (LSC), Shell International

**Ms Jennifer SMITH**, Senior Policy & Advocacy Adviser – Finance, Tax & Trade, Shell International Limited

**Ms Ciara SHEEHAN**, Business Advisor to SVP Sustainability, bp

**Ms Marième Diawara THIAW**, Permanent Secretary / Coordinator, National EITI Committee (CN-ITIE), Senegal

**Mr. Genci TERPO**, EITI National Coordinator, Albania

**Mr. Matt TRUMBULL**, Office of Bilateral and Regional Affairs, International Communication & Information Policy, U.S. Department of State

**Ms Lusine TOVMASYAN**, EITI National Coordinator, Armenia

**Ms Vanessa USHIE**, Ag. Director, African Development Bank (AfDB), Cote d'Ivoire

**Ms Paula VALENCIA**, Senior Development Officer, Global Affairs, Canada

**Mr. Pasquale VETTA**, Head – Human Rights, Transparency and Global issues, ENI

**Mr. Taco WESTERHUIS**, Policy Advisor Circular Economy and Raw Materials, Ministry of Foreign Affairs, Netherlands